



Extrait de la revue **Singuliers** du 2^{ème} trimestre 2014

Revue des parlers romans de la province de Luxembourg

Editeur responsable: P. Otjacques, rue de la Hette 19 - 6840 Neufchâteau

Rubrique : Echos

Echo du Musée de la Parole en Ardenne

Su tchants su voyes :

Cabaret wallon et présentation du recueil de chansons

Dimanche 30 mars, 200 personnes se pressaient aux portes de la grande salle de spectacle de la Maison de la Culture de Marche-en-Famenne (MCFA) pour assister au cabaret wallon « *Su tchants su voyes* » organisé conjointement par le Musée de la Parole en Ardenne et la MCFA.

Les trois provinces de Luxembourg, de Namur et de Liège étaient bien représentées dans l'assistance, preuve de l'engouement pour ce type de spectacle.

Au programme, l'excellente mezzo-soprano Marie-Catherine Baclin donnait une étoffe inédite à des classiques du wallon : *Lu walone tchanson du m' payis*, *Léyîz m' plorer*, *Li Tchant dès Walons*.

Willy Marchal (Nassogne) tout en finesse et en humour, *lès Tchanteûs d'après mèynut'* (Marche, Rendeux, Bérismenil) en cramignons, puis une classe d'élèves de l'Académie de musique de Marche-en-Famenne sous la direction de Françoise Minguet amenaient une belle variété au menu du jour. Jean-François Dahin (Manhay) apportait les indispensables airs d'accordéon et Joseph Bily (Nassogne), le présentateur et directeur du spectacle, liait tout ça, artistes et public, de sa façon jouant sur le comique, la poésie et la tendresse.

Une assistance aussi nombreuse prouve un fois de plus qu'il y a toujours un public attiré par le wallon et surtout par des spectacles de qualité en wallon.

Après le cabaret, Pierre Otjacques présentait la nouvelle publication du Musée de la Parole en Ardenne : *Su tchants su voyes*, chansons glanées en Ardenne et Famenne.

Ce livre est disponible moyennant versement de 30 € + 5 € de port, soit 35 € au compte BE78 0682 1708 2286 du Musée de la Parole, 3 rue Chant d'oiseaux à 6900 Marche-en-Famenne.

Nos prochaines publications

En octobre, la réédition d'un recueil de textes gaumais publié en 1979 par le Cercle Culturel de Saint-Mard : *'Nez-a v' tchauffi au pèle* suivi de *'Nez-a fâre èl couaré*. Ce livre sera accompagné de 2 cd.

En décembre, notre contribution à la mémoire de la guerre consistera en la publication posthume du « *Cimetière allemand de Recogne* » de Robert Moerynck (Bastogne).

Toutes les informations utiles sur ces publications paraîtront dans le prochain numéro de *Singuliers*.



Nos lecteurs sont attentifs

Jacques Dupuis de Marloie nous demande d'apporter la correction suivante : *Dins Singuliers 2014 N° 1 al pådje 33, 3inme paket, lignes onke èt deûs : coridjî svp « li 22 d'avri 1944 - 29 djoûs dvant li catastrofe di Môrlonye, lève li 21 di may 1944 à non.ne. » (dji su on rêskapé !)*

Courriel de Joseph Bily à destination du Musée de la Parole :

Bonswar Joël,

Dji su a scrîre on tèce po "Quoi d' Neuf ?" di Nassogne èt come dj' î mâkée k' i fôt rire po l' mwins' on còp par djoû, dj' ê tûzè a vos.

Sûr k' il a djà rî ènêt èt bin ma fwè, i n' ôrè k' a l' ôrdè po dmwin ou après.

Bone sîze, Joseph

Si vous souhaitez recevoir les newsletters du Musée de la Parole en Ardenne, transmettez-nous votre adresse e-mail via contact@museedelaparole.be

De la Fédération Royale Culturelle Wallonne et Gaumaise du Luxembourg belge (F.R.C.W.G.L.B.)

Prix d'adaptation en langues régionales 2014

La Fédération Royale Culturelle Wallonne et Gaumaise du Luxembourg Belge a décidé cette année, de ne pas organiser de concours, mais de créer un Prix d'adaptation wallonne. L'alternance « prix / concours » se profile donc pour les années à venir. Ce prix sera remis, lors de l'Assemblée générale fédérale, à Florence Bastin de Wibrin pour son adaptation en wallon de la pièce en 3 actes « Les belles-sœurs ».

« Li Singlî d' bwès » pour la troupe de Vaux-Chavanne

A l'unanimité, le jury et les membres du C.A. de la Fédération wallonne et gaumaise provinciale ont décidé d'attribuer le Trophée provincial de théâtre en langue régionale « Lî Singlî d' bwès 2014 », à la troupe de Vaux-Chavanne ; elle succède donc à la troupe « Lès Sîzeûs de Heyd » lauréate en 2013.

Le classement final d'attribution du « Singlî d'bwès » est établi comme suit par le jury : 1. Prix d'Eminence et Trophée 2014 : Vaux-Chavanne. 2. Prix d'Excellence : « Les Linaigrettes » de Wibrin. 3. Classe d'Honneur : le Cercle wallon de Vesqueville. 4. Distinction notable : « Dj' ènnè Rève » de Jenneret. 5. Distinction majeure : Petit-Thier. Suivent les troupes de Wéris – Jevigné – Regné. Au total, huit troupes accueillantes que nous félicitons.

La miniature du Trophée réalisée par René Brialmont sera remise à la troupe de Heyd lors de l'Assemblée générale 2014 qui se tiendra donc à Vaux-Chavanne (date à fixer). Rappelons que René Brialmont a fait parvenir un rapport écrit aux cercles qu'il a pu visionner. A l'avenir, le comité insistera afin que les Cercles qui cotisent régulièrement expriment aussi le désir de recevoir le dévoué Jury en répondant à l'invitation jointe au courrier annuel. Idéalement, il faudrait rencontrer toutes les troupes prestataires. Le Président soulignera que le rôle du metteur en scène est, dans certains cas, plutôt dilué dans le score obtenu par sa troupe dont il reste le pivot irremplaçable.



De l' U.C.W.

77ème Grand Prix du Roi Albert 1er : les lauréats

Mis sur pied depuis l'hiver 1931-1932, ce challenge est organisé actuellement avec le soutien de la Communauté Wallonie-Bruxelles, de la Région wallonne, de la Ville de Liège et de la S.A.B.A.M.. En présence du représentant du Roi Albert II, la finale du Tournoi d'Art dramatique en langues régionales de Wallonie a eu lieu cette année ce samedi 14 juin, au Centre culturel de Durbuy à Barvaux-sur-Ourthe.

Trois troupes étaient finalistes pour cette session 2013-2014, il s'agissait de la troupe « La Fraternité Poussetoise » qui présentait « *Et l' mwèrt al mwèrt* » de Jacques Warnier ; de la troupe « Les Rôbaleûs de Wihogne » avec « *Li spér dè meûr d' arzèye* » de Jean-Marie Warnier et de la troupe « Les Walfrans de Neupré » avec « *Ine sawice avå l' monde* » de Eugène Petithan. Toutes nos félicitations aux comédiens ainsi qu'à tous les membres de ces trois troupes ; les résultats de cette finale vous seront communiqués dans la prochaine livraison de Singuliers.

Grand Prix de la chanson wallonne 2014

La finale du Grand Prix de la Chanson Wallonne 2014 a eu lieu ce lundi 2 juin, au studio 40 de la RTBF, sur le site MEDIA RIVES à Liège. Elle y fut enregistrée en coproduction avec l'Union Culturelle Wallonne et l'émission « Wallons, Nous ! ». Les finalistes avaient pour nom : Michel AZAIS de Sprimont, MIMILE (Vincent DELIRE) de Couvin, JESEBEL (Brigitte Hallet) de Lodelinsart, Pascal LECRENIER d'Hermalle-sous-Argenteau, le groupe LARIGUETTE (Michel Lefevre) d'Ath, Marc MALEMPRE de Liège, Lutik TRANSOPERA de Liège, LES DROLES DI LODJEUX (J.-P. Vervier) de Herstal, le groupe ECHENE (Julie et J.-P. Vandeveld) de Wanfercée-Baulet, et le groupe ZEMU de Liège. C'est Lutik TRANSOPERA, une jeune chanteuse accompagnée de trois musiciens qui obtint le Grand Prix 2014 ; les deux chansons interprétées portaient les titres : « Bâchèle » et « L' infière mi strind ». Le groupe ECHENE est classé second. On pourra voir cette finale sur RTBF la Trois lors de l'émission « Wallons, Nous ! » du 15 décembre.

Du pays gaumais

Traditionnelle messe en gaumais à Tintigny

La paroisse de Tintigny vivra sa 13^{ème} messe en gaumais, le dimanche 6 juillet à 11 heures, en l'église Notre-Dame de l'Assomption. Célébrée par l'abbé Pierre Jehenson, curé de la paroisse, elle est le résultat d'une œuvre collective et gérée par un groupe pour la traduction des textes. Les chorales du secteur paroissial viendront renforcer le groupe tintignolais ainsi que des membres des Ateliers du patois gaumais.

Pa t't-avâr la

Sortie de « Nicolas et le mirliton - Bosrèt di s' nom d' famille » un livre en wallon pour la jeunesse

Li scrîjeûse a bouté po qu' ci fauve-la, tot l' monde li seûche lire èt dire avou brâmint do plaîji ! Bin oyi, mès djins, Joëlle Spierkel, *li curieûse agasse*, on direut bin qu'elle a yeû l' boune idéye, po-z-assatchî lès grands èt l'zî fé taper l' divise avou lès djon.nes èt po r'trover, do côp, s' patrimwin.ne èt lès racènes di s' folklorè !

A preume, i-gn-a saquants-èspliquées po lire èt po dire li tèce comufaut. Pwis, i-gn-a deûs tècses broke à broke : onk è walon èt l'ôte è français. Ci n'èst nin tot ! Come c'èst l'istwère do musucyin aveûle, Nicolas Bosrèt èt di s' tchant « *Li Bia Bouquèt* », bin conu à Nameur, l'auteûre vos va mostrer comint ç' qu'on fait one flûte à l'agnon, comint zûner avou èt minme, comint mète dissu pîds on-ôrkesse avou ci p'tit cayèt-la. Èt ç' n'èst nin co



tot ! A chaque côp qu' vos-ètindroz Colas ou Nicolas, tot l' monde dîrè èchone : « *Bosrèt di s' nom d' famille* ». Ça, c'est plaîjant au-d'la ! Po fini, gn-a one cârte di Nameur qui vos va fé chûre al rote li chêf dès Quarante Molons : vos vièroz insi èwou ç' qu'il a viké èt co èwou ç' qu'il a fait dèl musique avou sès soçons.

Lès dèssins è coleûr sont tortos au pus bia. One fine bèsogne ! Ilheim Abdel Jelil a cachî après lès bounès-imaudjes èt fé comprinde au d' truviès d' sès dèssins, comint ç' qui Nicolas vèyeut si télemint voltî lès djins, « si » Moûse, chaque cayau dès reuwes, chaque pîre dès maujones, chaque mouchon, chaque aube di Nameur. Sins rovî qui d' causer ou bin di scrîre dès bokèts è walon, c'èsteut por li come di djouwer avou lès violons su lès twèts ! On ravicadje !

Li Sèrvicè dèl Culture dèl Province di Nameur, li Sèrvicè dès « Langues endogènes de la Fédération Wallonie-Bruxelles », l'Asbl *Crée*, i s' ont mètu tortos èchone èt, cause di zèls, li lîve : NICOLAS ET LE MIRLITON - BOSRÈT DI S' NOM D' FAMILLE, è bin, il èst PO RIN, mès djins ! Adon, comint fé po-z-awè ç' lîve-la ?

– Scrîre à joelle.spierkel@province.namur.be ou à creeasbl@skynet.be

Diner voste adrèsse èt dîre si v's-avoz l'idèye di fé one saqwè avou dès djon.nes ou bin d's-ôtes ou co si ç' sèreut po l' lîre vos-minme.

– Tèlèfonèr au bûrau do Sèrvicè dèl Culture : 081 / 77 67 74 ; 081 / 77 59 68 èt dîre li minme qui véci pad'zeû.

Mise sur pied d'une nouvelle Soce du rcôzeûs à Libin

Le vendredi 28 mars dernier, à la Maison de village de Libin (quartier latin, n°5) s'est constitué un groupe de wallonophones dont le but est la mise sur pied régulière de tables de conversation en wallon. Dorénavant ces tables de conversation seront organisées tous les derniers vendredis du mois de 18 h. à 20 h. ; tous les locuteurs/trices et locuteurs/trices potentiel(le)s sont les bienvenu(e)s, quel que soit l'accent du wallon utilisé (d'Ardennes, Liège, Namur ou Charleroi) et particulièrement s'ils habitent dans les communes de la Haute-Lesse (Daverdisse, Libin, Tellin et Wellin) et alentours (Saint-Hubert, Bertrix, Libramont). Pour plus d'infos : Mahin Lucien (écrivain et animateur en wallon) : 0495/94.14.76 – lucyin@walon.org ; Lecuire Emilie (Coordinatrice Maison de la Culture en Haute-Lesse) : 0498/17.24.67 – culture.hautelesse@gmail.com.

Concours « Un auteur... une voix »

La RTBF/Vivacité (responsable : Annie Rak) organise, avec le soutien du Service des Langues régionales endogènes et du C.R.O.M.B.E.L., un concours intitulé « Un auteur ... une voix ». Ce concours vise à récompenser l'auteur d'un texte inédit rédigé dans une des langues régionales de la Fédération Wallonie-Bruxelles et un interprète que l'auteur se sera choisi pour interpréter son texte. Le prix de l'un n'implique pas nécessairement le prix de l'autre.

La forme du texte est libre mais à l'occasion des commémorations de la première guerre mondiale, le thème de cette année sera la guerre, la paix, les conflits en général et leurs conséquences. Il comportera 20 lignes au moins, mais sa longueur ne devra pas excéder deux pages dactylographiées. Une dizaine de textes seront sélectionnés (Le jury a la capacité de modifier ce nombre). Les auteurs retenus se choisiront chacun(e) un(e) interprète qui viendra défendre leur œuvre lors d'une finale publique qui aura lieu le 29 novembre 2014 à Mons dans les locaux de la RTBF. La finale sera enregistrée et diffusée dans les émissions "La size wallonne", "Viva Wallonie" et "Hainaut-rachènes"

Les envois seront reçus jusqu'au 15 octobre 2014, le cachet de la poste faisant foi. Ils ne porteront aucune mention permettant de reconnaître leur auteur. Ils seront accompagnés d'une enveloppe fermée contenant le nom, l'âge, l'adresse de l'auteur et portant, comme seule indication le titre de l'oeuvre. Les textes seront envoyés en 6 exemplaires à l'adresse suivante : Annie RAK - RTBF. Vivacité. Rue du gouvernement, 15 à 7000 Mons.